

L'omerta dresse le portrait d'un éleveur à Mazeyrat d'Allier en Haute Loire qui a tout perdu: son métier, son exploitation et sa santé suite à l'implantation d'une antenne relais érigée par le groupe orange à 200 mètres de son étable en 2021. Aussitôt, sa production laitière a été diminuée de moitié et en quelques mois, il a perdu la presque totalité de son bétail.

En. incriminant les ondes électromagnétiques et à la suite d'un dur combat, il a eu enfin gain de cause auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Le Tribunal a finalement ordonné l'arrêt de cette antenne pour une durée de deux mois le temps d'analyser l'évolution du bétail par un vétérinaire. Le groupe orange appuyé par le ministre Bruno Lemaire sont intervenus aussitôt auprès du Conseil d'Etat pour faire annuler cette décision de justice. Depuis, c'est la descente aux enfers et la consternation.